

Association CLÉ ; projet associatif

1. Présentation de la structure

CLÉ est une **association Loi 1901** créée en 1986.

Le sigle CLÉ veut dire « Communiquer, Lire, Écrire ».

Siège : 7 rue Jean Macé 79200 Parthenay

Objet de l'association: l'association a pour but de permettre à des français et des étrangers d'apprendre la langue française et d'acquérir les notions de base de lecture, écriture, de calcul visant à faciliter leur autonomie, leur promotion et leur insertion. (cf les statuts modifiés lors de l'AG du 22/06/2007)

CLÉ mène des actions de formation pour des personnes adultes, françaises ou étrangères sur trois sites de formation (Parthenay, Secondigny et Moncoutant).

CLÉ s'appuie sur une équipe de 6 salariées, un Emploi Service Civique et un réseau de 25 bénévoles qui agissent dans le cadre de la Charte du bénévole.

Formations organisées ; actions engagées :

- Depuis juillet 2020, CLÉ s'inscrit (avec d'autres partenaires) dans un dispositif régional HSP (Habilitation de Service Public) pour permettre le développement des compétences de base sur la Gâtine et une partie du Nord Deux-Sèvres. Ce dispositif est financé par la Région Nouvelle Aquitaine.
- CLÉ organise des formations visant à améliorer l'inclusion sociale et professionnelle des publics réfugiés, dans le cadre d'actions financées par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Il s'agit de formations au service de l'insertion socioprofessionnelle (Formation linguistique pour la mobilité ; Apprentissage linguistique des jeunes de moins de 25 ans dans le cadre du dispositif PIAL).
- CLÉ accueille un public étranger pour l'amélioration de la maîtrise de la langue française dans les divers dispositifs et aussi dans des ateliers conversationnels (FLE, Français Langue Étrangère).
- CLÉ participe au réseau départemental de repéreurs de personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme pour les accompagner vers des démarches de formation. CLÉ organise des réunions de lancement de repéreurs et des « Cafés numériques » qui sont des modules de première marche vers la formation.
- Apprentissage des savoirs de base à destination des travailleurs en situation de handicap de l'ESAT.
- Apprentissage linguistique auprès de mineurs non accompagnés, pour faciliter l'entrée et/ou le maintien dans une formation qualifiante.
- Réapprentissage des savoirs de base dans le cadre de reconversions professionnelles.
- Pour mener ces actions, nous nous appuyons sur la force d'un travail complémentaire entre salariées et bénévoles.

- Pour assurer un lien entre l'association, les salariées, les bénévoles et les divers partenaires, une lettre d'informations paraît toutes les 8 semaines sur le site internet ainsi qu'en version papier..
- Comme chaque année nous avons participé aux journées nationales de lutte contre l'illettrisme organisées par l'ANLCI « Agir ensemble contre l'illettrisme » par différentes interventions dans les médias locaux, ainsi que par l'écriture et la diffusion d'un livret en 2020.

2. Contexte, période et durée du projet

Notre association repose sur des bases posées par les militants qui l'ont fondée. Le contexte institutionnel a profondément changé depuis quelques années (mise en place de nouvelles régions, nouvelles règles de compétences entre collectivités...). Nous nous trouvons dans un contexte qui donne une forte importance à la professionnalisation des actions ; cela conduit à redéfinir les projets ainsi que la place des bénévoles.

La réalité de l'illettrisme est toujours aussi forte. En lien avec l'évolution des moyens de communication, avec les modifications de fonctionnement des services sociaux et/ou de l'emploi, une nouvelle réalité apparaît : il s'agit de l'illectronisme, face auquel nous sommes appelés à agir. Nous rencontrons de nouvelles populations.

Les besoins et les contextes évoluent ; une partie importante de la population française et étrangère reste à l'écart des compétences de base (lire, écrire, calculer, se débrouiller avec un outil informatique, communiquer sur internet...).

Face à ces évolutions le Conseil d'Administration de CLÉ a décidé le 31 janvier 2021 de mettre en forme son projet associatif, en s'appuyant sur une enquête effectuée en février auprès des apprenant.e.s, des bénévoles, des salarié.e.s. Nous voulons faire le point sur les perspectives, en nous appuyant sur une analyse partagée. Cette enquête a reçu 24 réponses de bénévoles et salariée.e.s. Vingt apprenant.e.s y ont également participé, pendant les temps d'apprentissage, et se sont exprimé.e.s sur leurs raisons d'être à CLÉ, sur leur perception des dispositifs, sur ce qu'ils trouvent de positif et ce qu'ils trouvent nécessaire d'améliorer.

L'Assemblée Générale de juin 2021 décidera de son projet associatif pour la période juin 2021 à juin 2024.

3. Les valeurs/éthique de l'association

Au travers des différentes réponses, des valeurs fortes apparaissent. L'humain est au cœur de notre mission associative. Nous sommes une association de bénévoles, oeuvrant avec des salariée.e.s, venus avec des motivations diverses pour un projet commun qui s'appuie sur des valeurs communes. L'illettrisme, l'illectronisme sont des fléaux de notre société face auxquels nous essayons de mener collectivement des actions en nous appuyant sur des valeurs communes ; elles nous lient et font l'identité de l'association..

Ces valeurs humaines se résument en quelques mots :

- **Bienveillance , respect, dignité** : chaque personne rencontrée a égal rang que les autres ; son parcours, son histoire, méritent d'être respectés, sachant que les hasards de la vie n'épargnent personne. Les situations vécues sont parfois lourdes de souffrances et de précarité ; il est fondamental de porter un regard positif sur la capacité de chaque

individu à se dépasser, sans jugement, quelques soient les différences. Nous sommes à la rencontre de personnes adultes qui cherchent à sortir des impasses de la vie en développant des compétences de base. Nous participons ainsi à la lutte contre l'exclusion.

- **Disponibilité, empathie, écoute** : nous essayons de porter un regard positif sur l'autre. Nous faisons confiance en ses capacités de réussir et de se dépasser. Ceci nécessite de rester à l'écoute de ce qu'il ou elle exprime avant de vouloir faire passer prioritairement un programme préétabli qui sera sans effet.
- **Vivre ensemble ; bien commun** : nous faisons un bout de chemin ensemble avec la perspective que chacune et chacun peut progresser et se dépasser dans son humanité en devenant plus autonome dans les apprentissages et dans la vie. Nous cherchons à aider l'autre à reprendre confiance en lui pour vivre en société avec les autres et pas à côté des autres.
- **Humilité** : nous sommes fiers de ce que nous mettons en place et de ce que nous proposons, tout en sachant qu'il ne s'agit que d'un petit bout de parcours avec la personne rencontrée qui est la première à détenir les clés de sa réussite. Formateurs.trices et accompagnateurs.trices, nous apprenons des apprenant.e.s en leur laissant toute leur place.
- **Respect de l'altérité, ouverture aux autres** : la personne rencontrée ne pourra jamais être réduite à ce que nous voyons paraître. Elle a son jardin secret, ses choix de vie, son projet de vie, propres à son histoire. Nous reconnaissons la valeur de sa parole et de son expression. Nous nous appuyons sur les principes de la laïcité en respectant les opinions politiques, philosophiques ou religieuses.
- **Partage, solidarité** : nous nous situons sur le terrain de la reconnaissance mutuelle, de l'échange de compétences, de la réciprocité pendant le bout de chemin effectué ensemble. La vie nous a donné la chance de disposer de compétences diverses. Nous vivons un partage d'humanité ; il nous reste encore beaucoup de compétences humaines à acquérir et découvrir.

4. Les points forts de l'association

Nous sommes une association, reconnue comme organisme de formation, qui s'appuie sur une articulation entre l'action des salarié.e.s et des bénévoles pour parvenir à ses buts avec les axes suivants qui étayent notre organisation.

- Nous fonctionnons selon le principe de l'entraide, de l'échange de savoirs et compétences, de mutualisation de nos outils. Nous mettons en commun nos outils de formation de façon solidaire . Le travail d'équipe s'appuie sur la confiance mutuelle.
- Le travail d'équipe en partenariat entre salarié.e.s et bénévoles permet un certain regard croisé sur les difficultés des personnes en situation d'apprentissage et facilite le développement d'une individualisation des parcours dans le cadre des groupes. Nous privilégions l'individualisation des apprentissages dans les groupes, chaque apprenant.e ayant des besoins différents pour progresser.
- Nous gardons présent le lien entre acquisition de compétences de base (lire, écrire, calculer, se débrouiller avec un appareil numérique) et l'objectif de société poursuivi : aider des apprenant.e.s à devenir plus autonomes dans la vie quotidienne, à se

socialiser, à parvenir à une certaine insertion professionnelle, à prendre leur place de citoyen.

- La petite taille de notre association, sa dimension humaine permettent une certaine convivialité ; la relation humaine est privilégiée par rapport à la logique administrative. Une attention individualisée à chacune et chacun est possible.
- Nous veillons à la formation de tous intervenant.e.s, bénévoles et salariées pour que les actions de CLÉ s'appuient sur des acteurs et actrices aux compétences renforcées et croisées.
- La souplesse de notre fonctionnement permet de nous adapter aux situations de façon réactive, de chercher et mettre en œuvre des actions variées adaptées aux contextes, tout en gardant nos valeurs. Notre organisation nous permet de mener de nouvelles actions qui correspondent aux besoins d'aujourd'hui.

5. Les points à améliorer de l'association

- La nouvelle organisation spatiale des locaux à Parthenay ne facilite pas la communication entre les groupes et provoque un certain isolement des un.e.s et des autres, d'autant que la situation sanitaire actuelle ne favorise pas le brassage ou la rencontre des groupes.
- La communication entre les différentes antennes rencontre les mêmes difficultés.
- Les informations et la communication en interne pourraient être améliorées.
- L'articulation professionnelles/bénévoles nécessite d'être réévaluée en fonction des projets de l'association ; pour répartir les tâches et partager ce qui est partageable, des responsabilités sur des projets et des actions peuvent être assumées avec des bénévoles. Une tentative d'organisation avait été projetée en ce sens en février 2020 ; la crise sanitaire a réduit à néant un certain nombre de projets. Le travail en Commissions (handicap, communication...), montre qu'il est possible de partager des responsabilités dans un cadre défini.
- Nous avons besoin de ressources pour fonctionner. La répartition actuelle de celles-ci entre certains financeurs rend notre autonomie très précaire. Nous avons besoin de varier nos sources de financement pour maintenir notre autonomie et développer nos valeurs.
- Nous fonctionnons localement en réseau avec des partenaires qui peuvent parfois devenir des concurrents. Il est important de toujours plus communiquer pour faire entendre et reconnaître notre spécificité et notre différence.

6. Les objectifs poursuivis

Nous nous appuyons sur les valeurs de notre association. Nous tenons compte de ses points forts et de ses points faibles. Nous nous situons dans un contexte plus global d'actions pour que l'illettrisme recule.

- Du point de vue de la vie en société, les finalités suivantes sont poursuivies;
 - Permettre l'autonomie, par l'accès à la connaissance, aux savoirs, aux compétences de base.
 - Aider chacune et chacun à trouver dignement sa place dans la société, retrouver un statut social, une place de citoyen et favoriser l'intégration socio-professionnelle.

- Lutter contre l'exclusion sociale accélérée par la difficile maîtrise des outils numériques actuels.
 - Remettre en confiance de soi des individus qui ne croient plus en eux et ne voient plus les capacités dont ils ou elles disposent.
 - Permettre l'estime de soi, la fierté légitime.
 - Valoriser les acquis et les réussites quels qu'ils soient. S'appuyer sur ce dont est capable un ou une apprenant.e. plutôt que de pointer ses incapacités.
- Du point de vue de la lutte contre l'illettrisme, nous menons des actions de formation et de prévention en poursuivant les objectifs suivants :
- Maintenir une veille du point de vue de la réalité de l'illettrisme.
 - Apprendre ou réapprendre la langue française , les savoirs de base, développer les capacités de communication .
 - Donner des outils pour décider de sa vie, faire des choix .
 - Accompagner vers l'autonomie numérique les personnes en difficulté avec les compétences de base .
 - Raccrocher les jeunes fâchés avec les savoirs de base .
 - Donner ou redonner le goût de lire .
 - Ouvrir à toutes et tous les portes des bibliothèques ; et médiathèques.
 - Développer les outils culturels et langagiers permettant d'être autonome dans la vie sociale et d'accéder à des outils culturels tels que les livres.
 - Sensibiliser le monde de l'entreprise et des administrations à l'actualité de l'illettrisme.
 - Prendre soin de la relation famille-école.
- Du point de vue organisationnel :
- Ajuster nos principes et modes de gouvernance à nos valeurs .
 - Prendre les moyens de se faire connaître et de mener des actions sur le territoire de Parthenay Gâtine.

7. Les actions de l'association

Nous poursuivons les actions énumérées en début de ce projet et nous nous ouvrons à de nouvelles perspectives en nous appuyant sur une réorganisation de la vie associative. :

- poursuite des actions de formation, prévention, information en cours :
 - Illettrisme (savoirs de base).
 - Illectronisme, le numérique : cafés numériques,...
 - Apprentissage du Français Langue Étrangère (FLE).
 - Sensibilisation/formation de repéreurs ;
 - Apprentissage // santé, code, budget
 - Développement de modules de formation pour accompagner l'autonomie numérique de différents publics.
- modifications statutaires
 - accorder les buts de l'association aux objectifs actualisés ;
 - établir des principes de gouvernance associative adaptés à l'évolution de notre contexte et de nos missions ;
 - mettre à jour les ressources dont nous pouvons bénéficier ;

- amélioration de la communication :
 - externe ;
 - interne (utilisation de l’affichage ainsi que de la lettre d’information pour permettre l’expression et l’échange de compétences) ;
- développement de l’articulation des actions des bénévoles et salarié.e.s
 - Plan de formation pour les bénévoles et les salariées (externe et interne);
 - Organisation de réunions de bénévoles ;
 - Définition et proposition de projets d’actions de prévention ;
- développement de l’accessibilité à l’information par le Facile à Lire, Écrire, Comprendre ;
- Développement de l’accessibilité de nos actions aux personnes en situations de handicap ; participation à la Commission Accessibilité de la Communauté de Communes.
- Actions de prévention et de sensibilisation:
 - Rendre accessibles les bibliothèques à tous en s’appuyant sur les espaces labellisés Facile à Lire
 - Développer les actions d’information des entreprises et administrations ;
 - Mener des actions partenariales avec l’Éducation Nationale pour donner une place reconnue aux familles, parents.(cf le réseau des Actions Éducatives Familiales)
 - Projets en lien avec écoles/collèges et familles

La dimension culturelle se doit d’être présente dans toutes les actions menées et à mener.

8. Les partenaires

Depuis longtemps, nous essayons de ne pas travailler seuls car la réussite de nos missions passe par le partenariat avec d’autres. Nos réalités nous ont appris la complémentarité, l’humilité. « Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »

Le partenariat, c’est la relation entre plusieurs acteurs, qui gardent leur autonomie, ayant des compétences différentes mises en commun, pour parvenir à un résultat commun : ils sont partenaires dans sa réalisation. Le partenariat exige la reconnaissance, vise le rapport d’égalité et repose sur le partage des informations et des décisions. Il s’accompagne d’actions de coopération ainsi que d’opérations favorisant l’exercice du consensus.

Dans ce contexte, travailler ensemble, unir les compétences, les ressources et les efforts, mutualiser les moyens, produire de la synergie est devenu une nécessité pour assurer un suivi de qualité pour les personnes accompagnées. À CLÉ, nous faisons tout pour développer les réseaux de partenariat aussi bien avec les collectivités territoriales, administrations que les associations, entreprises... tant dans les secteurs de la formation que de l’économie, de l’emploi, du monde sanitaire, social, de l’éducation....

9. L’évaluation

Chaque objectif/action de l’association fera l’objet d’un temps d’évaluation à l’occasion du rapport d’activité présenté annuellement à l’assemblée générale.

10. La gouvernance de l'association

Face à une société qui évolue vite et à des besoins qui se complexifient, CLÉ puise son énergie dans des valeurs . Ces valeurs sont rappelées dans ce projet associatif. Elles sont partagées par les membres et salarié.e.s de l'association et constituent le socle de notre action.

On peut définir les principes d'une bonne gouvernance de CLÉ comme l'ensemble des règles permettant à l'association de fonctionner durablement conformément à son objet, et en toute transparence, vis-à-vis de son environnement direct, qu'il s'agisse des salarié(e)s, des membres, des usagers, des apprenants.

Depuis sa création, CLÉ a mis l'humain au cœur de sa mission : aider des femmes et des hommes qui viennent chercher une aide un soutien, un accompagnement.

Mais CLÉ ce sont aussi des bénévoles et des salarié(e)s qui l'animent et travaillent en complémentarité : les principes et modalités de gouvernance se doivent d'être ajustés aux valeurs associatives dans le respect des règles du droit commun, ce qui passe par :

- une définition des responsabilités et rôles dans l'association, tant d'un point de vue politique que technique, de façon hiérarchisée au regard de l'Assemblée Générale, avec des délégations de compétences;
- une formalisation de l'organisation interne avec des délégations précisées ;
- un projet associatif clair et défini : les orientations, la vision, les valeurs, ainsi que les missions de l'association doivent être définis de manière compréhensible par tous et présenter une cohérence ;
- une planification des actions, validée par le Conseil d'Administration, articulant le projet associatif aux possibilités concrètes, faisant l'objet d'un suivi formalisé ;
- une information régulière et accessible pour chaque acteur et actrice de l'association.

Cette gouvernance doit s'inspirer de l'éthique définie au sein de l'association :

- Le respect des personnes qui la composent et qui la fréquentent.
- La protection de leur vie personnelle et professionnelle : l'humain prévaut sur la technique.
- Le respect du principe de laïcité.
- Chacun (bénévoles, salarié(e)s) doit y trouver un équilibre personnel permettant ainsi une réalisation de la mission plus performante au service des personnes.
- Chacun doit pouvoir trouver l'information qu'il cherche.

Une bonne gouvernance n'est pas seulement un moyen de gérer l'association CLÉ, c'est aussi une manière de vivre pleinement une aventure humaine au quotidien dans laquelle chacun.e pourra y trouver un épanouissement professionnel et personnel.